

Le bulletin

VILLE DE

BULLE

Décembre 2019 | n° 34

"Entretien

Rencontre avec Chantal Pythoud: le point sur le Dicastère santé et affaires sociales



2

"Travaux

Tour d'horizon des chantiers communaux en cours ou à venir



4-5

"Administration

L'ingénieur de ville Jean Hohl tire sa révérence



6

"Bâtiment

Des services aux habitants réunis au Château-d'En-Bas dès mai 2022

3

"Jeunesse

Les droits de l'enfant ont résonné à Bulle



7

"Bulle verte

Le solaire photovoltaïque poursuit son expansion



8

"Actualités

Site web: un service virtuel pour mieux s'informer



9-11

"Seniors

Questionnaire aux 60 ans et plus: 1900 fois merci!



12

Invitation à la population A la rencontre de vos quatre élues bulloises

Vendredi 20 décembre 2019, à 18 h
Bulle, cour du château

Historique! Quatre femmes du sérail, quatre élues à de hautes fonctions politiques cantonales ou fédérales: l'écume de la vague violette qui a déferlé cet automne est plus que jamais présente dans le chef-lieu gruérien.

Pour marquer cet événement, la Ville de Bulle a l'immense fierté et le plaisir de convier la population à une réception organisée en l'honneur de:

M^{me} Kirthana Wickramasingam
Présidente du Grand Conseil en 2020
M^{me} Anne-Claude Demierre
Présidente du Conseil d'Etat en 2020
M^{me} Marie-France Roth Pasquier
Conseillère nationale
M^{me} Johanna Gapany
Conseillère aux Etats

Au programme: discours, animation musicale et apéritif. Les Autorités communales vous attendent en nombre le 20 décembre prochain à 18 h dans la cour du château pour venir rencontrer et fêter vos quatre élues bulloises. Le Conseil communal



"Bulle à découvrir

• **NOTRE-DAME DE COMPASSION (1688)**
But d'un pèlerinage très fréquenté aux XVII^e et XVIII^e siècles, la chapelle de Notre-Dame de Compassion fut fondée en 1350 et transformée en 1688-1692. Elle fut desservie par les moines capucins de 1665 à 2004.

www.la-gruyere.ch > Destinations > Bulle > Découvrez le centre historique de Bulle

impresum



ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale 32
1630 Bulle
bulletin@bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

TEXTES | PHOTOS
Ville de Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Case postale 284
1630 Bulle

IMPRESSION
Glassonprint

TIRAGE
12 100 exemplaires

"Entretien

Comment se préparer à l'évolution

C'est un «tsunami gris» qui nous est annoncé, souligne Chantal Pythoud. A l'horizon 2035, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans aura doublé. Comment se préparer à cette évolution? Comment favoriser l'autonomie des seniors?

Le concept communal en faveur des seniors permettra d'identifier les besoins et de mettre en œuvre des mesures pour y répondre.

Chantal Pythoud: «Des mesures concrètes pour répondre aux besoins des seniors»



Conseillère communale depuis 2016, Chantal Pythoud est responsable du dicastère Santé et affaires sociales. Elle fait le point sur ses principaux dossiers, parmi lesquels le concept communal en faveur des seniors.

■ **Un questionnaire dédié aux seniors a été envoyé à la population des plus de 60 ans (lire aussi en page 12). Compte tenu du nombre important de réponses reçues, comment allez-vous traiter les données récoltées?**

Quelque 1900 questionnaires nous ont été retournés, soit un taux de participation de plus de 42%. Les réponses sont reportées dans des fichiers spécialement étudiés pour nous permettre de définir le profil de notre population de plus de 60 ans. La difficulté réside dans le traitement des réponses libres. Celles-ci seront regroupées par thèmes afin d'en extraire les problématiques concrètes qui préoccupent les seniors. La Commission senior de la Ville de Bulle procédera ensuite à l'analyse de l'ensemble. Un diagnostic des besoins pourra ainsi être établi.

■ **Quelles sont les prochaines étapes de la mise en œuvre du concept communal en faveur des seniors?**

Parallèlement à l'analyse des besoins, nous recensons les prestations déjà existantes pour les seniors: beaucoup de choses se font mais sont méconnues du public, l'information est indispensable. En février 2020, une rencontre participative (un «word café seniors») sera organisée, sur inscription. Ces différentes démarches nous permettront d'établir un diagnostic plus précis des besoins et ensuite de définir un catalogue de mesures, d'ici à 2021, tel que l'exige la Loi Senior+. Celles-ci seront mises en œuvre dans un ordre de priorité, selon leur importance et leur degré d'urgence. Comme nous le savons, la population âgée de plus de 65 ans va doubler d'ici à 2035, alors que celle de plus de 85 ans va

augmenter de 30%. Sans agir, nous serions rapidement confrontés à un manque de places en EMS. Le but de ce concept est de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile, et c'est aussi leur souhait dans la plupart des cas. C'est pourquoi il est primordial de renforcer les services à domicile et de veiller à ce que les infrastructures soient adaptées pour faciliter leur autonomie.

Toutes les communes de la Gruyère participent au même processus. Je préside un groupe de travail au niveau du district, mandaté par le comité de direction du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG), afin de soutenir les communes dans l'élaboration de leurs concepts communaux, en mettant à disposition un modèle de concept, ainsi qu'en proposant une méthodologie et des outils.

■ **Quels sont les freins à l'heure actuelle pour les personnes âgées qui souhaitent rester à domicile?**

A lui seul, le lieu d'habitation peut compliquer la vie courante des seniors. Les personnes âgées ont besoin d'un logement qui, en plus d'être abordable financièrement, soit accessible aux mobilités réduites et leur permette de vivre en sécurité dans un environnement sans obstacle. Avec l'âge, la capacité à réaliser les activités quotidiennes décline peu à peu et nécessite une aide extérieure. L'offre d'aide et de soins à domicile doit être assurée, mais aussi d'autres prestations telles que la livraison de repas à domicile, des services de transport, etc.

Les problèmes sociaux, l'isolement et la solitude influencent les risques de maladies physiques et psychiques. L'éloignement des enfants, les divorces et les décès contribuent à cette solitude et à cette perte d'autonomie. Une personne qui souffre de solitude va déprimer, se nourrir mal, son état général va se péjorer. Les risques de maladies, de chutes, de fractures vont augmenter. Une hospitalisation sera alors nécessaire, laquelle pourrait aboutir à une entrée en EMS. C'est justement ce qu'il faut éviter!

■ **Que peut faire la commune pour pallier à cette problématique de l'isolement?**

Il existe déjà certaines activités que la Commission senior coordonne en collaboration avec «Bulle sympa», la Résidence du Marché, l'unité pastorale, certains clubs sportifs et des bénévoles: jeux d'échecs, de cartes, cafés rencontres, marche, minigolf, la liste n'est pas exhaustive. Et des «thés dansants» seront organisés dès le 7 janvier 2020, tous les mardis (sauf juillet et août) de 14 h à 17 h, à l'Hôtel de Ville de Bulle. Ces activités ont pour objectif de lutter contre la solitude, de mettre en lien les seniors, de favoriser l'entraide, la solidarité. Dans ce sens, un lieu de rencontre pour seniors est à l'étude. Les seniors représentent aussi une source de bénévolat considérable – garde des petits-enfants, proches aidants, chauffeurs PassePartout, etc. – et ont une quantité d'autres compétences qui ne demandent qu'à être valorisées.

Dans ce contexte, la création d'un poste de déléguée senior était nécessaire afin de coordonner les activités, les offres de bénévolat, la mise en œuvre des différentes mesures et de faire le lien entre les divers secteurs de la commune: par exemple, le Service de la jeunesse pour les activités intergénérationnelles, le Département technique pour les questions d'aménagement des espaces publics et des infrastructures ou le secteur de l'intégration afin d'informer les nouveaux habitants des services dédiés aux seniors en ville de Bulle. Par ailleurs, afin de renforcer la communication, des flyers et des affiches sont diffusés. De plus, le site internet de la Ville de Bulle comporte désormais un onglet «seniors».

■ **Comment vont être traitées les mesures proposées en faveur des seniors?**

La Commission senior soumettra au Conseil communal des propositions de mesures en fonction des besoins diagnostiqués. Des discussions auront lieu au sein de l'Exécutif pour décider des mesures qui seront soutenues et de leur ordre de priorité. Il faut garder à l'esprit que nous avons intérêt à mettre en œuvre des mesures qui favorisent l'autonomie des personnes afin qu'elles puissent rester à domicile, sachant que c'est un désir de la majorité des seniors et que cela coûte beaucoup moins cher qu'un placement en EMS.

■ **A la suite de la mise en œuvre de la Loi cantonale sur les prestations médico-sociales (LPMS), le projet «EMS Gruyère Horizon 2030» a été approuvé par les délégués du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) en septembre. Quels étaient les enjeux de cette approbation?**

Toutes les communes du district se sont constituées en association (modification des statuts du RSSG) afin d'assurer l'offre et la coordination des prestations médico-sociales tel que le prévoit la LPMS, ceci en 2018 déjà. Avec «EMS Gruyère Horizon 2030», les communes de la Gruyère, via le Réseau santé et social de la Gruyère, mutualisent les investissements pour construire ou rénover les EMS. Il est nécessaire d'adapter les infrastructures actuelles afin de répondre aux besoins en soins et en accompagnement des résidents. Certains EMS présentent un degré de vétusté avancé et disposent d'équipements qui ne correspondent plus aux normes actuelles. De plus, avec la politique du maintien à domicile, il est nécessaire de développer des structures intermédiaires: courts séjours, foyer de jour, unité d'accueil temporaire et d'orientation.

Les personnes arrivent en EMS toujours plus âgées et plus atteintes dans leur santé. La majorité des séjours en EMS sont relativement courts: un cinquième dure moins de trois mois, un tiers moins de neuf mois et la moitié moins de

deux ans. Ceci nécessite des aménagements spécifiques pour leur confort, mais aussi pour ménager le personnel qui s'en occupe.

■ **Quels sont les autres dossiers d'envergure qui occupent votre dicastère en ce moment?**

Concernant les foyers de la Ville de Bulle (Foyer de Bouleyres et Maison Bourgeoisale), nous avons engagé M. Sylvain Bertschy, récemment entré en fonction en tant que directeur afin de succéder à M. Christian Rime qui prendra sa retraite en début d'année. Avec l'annonce du départ à la retraite anticipée de M. Serge Chatton, infirmier-chef à la Maison Bourgeoisale depuis 1991, nous avons procédé à l'engagement de M^{me} Sylvie Jungo pour le 1^{er} février 2020. Ce sont des postes clé pour le bon fonctionnement des foyers et la qualité de la prise en charge de nos aînés. Une attention toute particulière a été mise pour le recrutement de ces personnes. Toujours au sujet des foyers, les prochaines rénovations au Foyer de Bouleyres et le projet de construction du foyer de jour nécessitent des séances de commission de bâtisse.

Concernant le Service des curatelles, nous sommes confrontés à une constante augmentation des mandats requis par la Justice de paix. Pour y faire face, le service doit s'adapter en termes de personnel et d'infrastructure. Dans ce contexte, le futur emménagement à la rue du Château-d'En-Bas est bienvenu (lire en page 3).

Chantal Pythoud

55 ans, 3 enfants

Formation

Diplôme de technicienne en radiologie médicale, en 1985.

Parcours professionnel

Après onze ans à l'Hôpital cantonal, intègre l'hôpital de Riaz en 1996, devenu site de l'Hôpital Sud Fribourgeois (HSF) et aujourd'hui site de l'hôpital fribourgeois (HFR); présidente de la commission du personnel de l'HSF, puis représentante du personnel au conseil d'administration de l'HFR de 2007 à 2011; conseillère générale de la Ville de Bulle de 2011 à 2016; députée PS au Grand Conseil depuis 2011; conseillère communale à la Ville de Bulle depuis 2016.

Hobbies

Parapente, marche, lecture.

"Bâtiment

Services aux habitants regroupés sur deux sites

Sept services communaux s'installeront dans le bâtiment rénové et agrandi de la rue du Château-d'En-Bas 33, en principe dès mai 2022: la Police locale, le Contrôle de l'habitant, le Service des curatelles, l'Administration scolaire, les Départements technique et urbanisme (photo) ainsi que les Archives communales.



Solution scolaire transitoire

Dans son aile arrière, entièrement indépendante, le bâtiment rénové et rehaussé de la rue du Château-d'En-Bas 33 accueillera provisoirement une école abritant neuf salles de classe dès la rentrée scolaire 2022. En attendant la construction d'une prochaine école primaire d'envergure, au Terraillet ou à la Pâla, indispensable à l'horizon 2025.

Des services communaux et une école provisoire à la rue du Château-d'En-Bas

Propriété de la Ville de Bulle, le bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas 33 anciennement occupé par PostFinance sera rénové et rehaussé de deux niveaux. Cette réalisation permettra le regroupement de services communaux aujourd'hui localisés en divers endroits de la ville et à l'étroit. Dès la rentrée scolaire 2022, l'aile arrière du bâtiment – entièrement indépendante – accueillera provisoirement une école abritant neuf salles de classe. En attendant la construction d'un prochain bâtiment scolaire, au Terraillet ou à la Pâla, indispensable à l'horizon 2025.

Dans sa séance du 7 octobre dernier, le Conseil général a octroyé à l'unanimité un crédit de construction de 17,35 millions de francs pour la concrétisation de ce projet. Le début des travaux est planifié en juillet 2020 pour une mise en service du bâtiment prévue en mai 2022.

UTILISATION DE BOIS LOCAL PRIVILÉGIÉE

Propriété de la Ville de Bulle, le bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas 33 anciennement occupé par PostFinance (lire ci-contre) sera rehaussé de deux niveaux avec une ossature préfabriquée en bois local et dalles mixtes. Avantage de cette solution, elle favorise des délais de construction rapides, à l'image de l'expérience vécue lors de la réalisation du bâtiment scolaire de Dardens. Ne nécessitant pas de renforcement particulier malgré la surélévation de deux niveaux, la structure porteuse actuelle de l'édifice sera gardée. La structure des façades sera elle aussi préfabriquée en bois local, minimisant ainsi l'impact environnemental.

PANNEAUX SOLAIRES ET TOITURE VÉGÉTALISÉE

Le bâtiment sera conçu dans le respect du label Minergie-P attestant d'une construction à très basse consommation d'énergie, offrant le plus haut niveau en termes de confort et d'efficacité énergétique. Il sera raccordé au réseau de chauffage à distance de la

Les services communaux aux habitants seront regroupés sur deux sites. Le Département administration et celui des finances resteront dans les locaux actuels de l'Hôtel de Ville.

ville. Quant à la toiture, végétalisée, elle sera équipée de panneaux solaires photovoltaïques, renforçant l'aspect durable et écologique du projet.

DES SERVICES AUX HABITANTS RÉUNIS

Dans son aile arrière, entièrement indépendante, le bâtiment rénové et agrandi accueillera provisoirement une école abritant neuf salles de classe et des locaux annexes dès la rentrée scolaire 2022 (lire ci-contre). L'aile parallèle à la rue du Château-d'En-Bas, de son côté, verra sept services communaux s'y installer, à compter de mai 2022: les Départements technique et urbanisme (aujourd'hui situés à la rue de la Perrière, à La Tour-de-Trême), la Police locale, le Contrôle de l'habitant (tous deux à la rue de Vevey, à proximité de la place des Alpes, à Bulle), le Service des curatelles (avenue de la Gare), l'Administration scolaire (école de la Condémine) ainsi que les Archives communales. Le programme prévoit en effet d'aménager le sous-sol du bâtiment afin de pouvoir y stocker à long terme l'ensemble des archives communales actuellement dispersées sur plusieurs sites.

Grâce à cette réalisation, les services communaux aux habitants seront regroupés sur deux sites au lieu de cinq aujourd'hui. Le Département administration et celui des finances resteront dans les locaux actuels de l'Hôtel de Ville, à la Grand-Rue 7, alors que le bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas 33 accueillera les autres services. Pour la population, l'accessibilité à l'administration communale et à ses services sera ainsi optimisée.

En attendant une école au Terraillet ou à la Pâla

Constructions scolaires

La planification communale en matière de constructions scolaires prévoit deux futures écoles de quartier, l'une dans le secteur du Terraillet, l'autre dans celui de la Pâla. Compte tenu de l'avancée de ces dossiers, moins rapide qu'espéré, la prochaine école ne se concrétisera pas avant 2025. Or, aujourd'hui, et malgré la construction du bâtiment scolaire de Dardens mis en service à la rentrée 2018, la réserve de classes disponibles ne permettra pas d'absorber l'augmentation des effectifs à moyen terme. A raison de l'ouverture de trois classes par année (soit la moyenne des dernières années), cette réserve fera défaut dès 2022.

La nécessité de satisfaire rapidement les besoins scolaires a conduit à la réalisation d'une école provisoire dans l'aile arrière du bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas 33. Neuf salles de classe y seront provisoirement aménagées, sur deux étages, ainsi qu'une salle pour l'accueil extrascolaire, une salle de rythmique et divers locaux annexes. L'école, dont la mise en service est espérée à la rentrée 2022, disposera d'une entrée indépendante et d'espaces extérieurs.

Une fois la prochaine école construite, à l'horizon 2025, les locaux de l'école provisoire de la rue du Château-d'En-Bas 33 pourront être libérés puis loués à des tiers. Nul doute que leur emplacement, à proximité immédiate du futur plateau de la gare, suscitera l'intérêt de locataires potentiels. Quant aux espaces libérés par les Départements technique et urbanisme ainsi que par l'Administration scolaire (lire ci-contre), ils pourraient être réaffectés à l'accueil extrascolaire qui, lui aussi, a besoin de locaux supplémentaires.

Proche du futur plateau de la gare

Construit en 1993 et propriété de la Ville de Bulle, le bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas 33 se situe en zone de centre, à proximité du centre-ville et du futur plateau de la gare.

Conçu en forme de T, l'édifice a été bâti pour abriter ce qui s'appelait à l'époque le bâtiment des chèques postaux, devenu PostFinance SA. En 2016, la société a informé la commune qu'elle désirait quitter ce bâtiment qui ne correspondait plus à son fonctionnement et a résilié son contrat de bail. L'entreprise a remis les clés des locaux à la fin août dernier.



"Travaux

Place à l'esplanade du Château-d'En-Bas

Au cours de l'année 2020, la rue du Château-d'En-Bas sera réaménagée en esplanade, entre les carrefours giratoires du Centre et de la Léchère. La vitesse y sera limitée à 30 km/h. Agrémenté de plantation d'arbres et de mobilier urbain, ce nouvel espace sera accueillant pour les piétons et les cyclistes.



Les principaux travaux 2020

Outre la suite des travaux de réaménagement de la route de Riaz et la transformation de la rue du Château-d'En-Bas en esplanade, d'autres travaux d'envergure seront réalisés ou lancés au cours de l'année prochaine. Dont le réaménagement de la route de la Pâla et de la rue de Vevey (secteur Arsenal) ainsi que celui de la rue des Agges.

Travaux: la rue du Château- d'En-Bas transformée en esplanade

Arrivé à mi-chemin, le réaménagement de la route de Riaz se poursuit selon le calendrier prévu. L'année 2020 verra notamment la rue du Château-d'En-Bas être transformée en une esplanade accueillante pour les piétons, les bus et les vélos. Point de situation sur ce projet d'envergure et sur les principaux travaux en cours ou à venir ces prochains mois.

Route de Riaz et rue du Château-d'En-Bas

Pour rappel, la Ville de Bulle a initié début 2019 le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas, principal projet routier de la législature. A terme, sa réalisation, prévue jusqu'en 2021, modifiera en profondeur l'axe d'entrée nord du chef-lieu. Objectifs: réduire le trafic de transit, améliorer la qualité de vie des secteurs concernés et développer la mobilité douce.

Nouvelle voie d'accès aux centres commerciaux

Le calendrier de réalisation de ce projet d'envergure et d'une grande complexité, notamment en termes de coordination du chantier, est pour l'heure tenu (*voir infographie*). Les travaux sur les secteurs en vert foncé (intersection entre la H189, la route de Riaz et celle de Fribourg) et en bleu (entre le carrefour giratoire de Dardens et celui du Centre) sont entrés dans leur dernière phase. Dès lors, la nouvelle voie avec carrefour à feux tricolores aménagée pour accéder aux centres commerciaux depuis le nord (secteur vert clair) sera prochainement mise en exploitation. Ce sera également le cas, entre autres, des nouvelles voies de bus créées sur les secteurs de la route de Riaz qui ont été réaménagés durant l'année écoulée.

En 2020, la route de Riaz poursuivra sa mue avec le réaménagement du secteur compris entre le carrefour giratoire chemin de Champ-Francey – rue de Vuippens et le carrefour de Dardens (secteur orange). Le bas de la route de Riaz, entre le carrefour giratoire du Centre et le début de la Grand-Rue, sera également réaménagé (secteur saumon, à droite).

Transformation de la rue du Château-d'En-Bas

Une partie importante des travaux réalisés au cours de l'année à venir consistera en la transformation de la rue du Château-d'En-Bas (secteur saumon, à gauche). L'espace entre

les carrefours giratoires du Centre et de la Léchère sera profondément remodelé avec la création d'une esplanade traversante où la vitesse sera limitée à 30 km/h. Il en résultera une place accueillante pour les piétons et les vélos. Objectif de ce réaménagement: former une couture entre des secteurs aujourd'hui coupés par le trafic automobile. Ce nouvel espace sera agrémenté de plantation d'arbres et de mobilier urbain.

Pour la sécurité de tous, les Autorités rappellent à tout un chacun de se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place. La Ville de Bulle remercie également la population et les usagers de leur compréhension pour les inévitables perturbations du trafic.

Voie verte gare - Planchy-Nord

Parallèlement au chantier de transformation de la gare de Bulle, la réalisation de cette nouvelle liaison de mobilité douce «en site propre» – c'est-à-dire réservée aux piétons et aux cyclistes – va bon train. Lancée cet automne au terme de quelques mois de travaux préparatoires, elle comprenait dans un premier temps la création de deux passages sous voie, le premier dans le secteur de Taillemau, le second à proximité de la rue de l'Industrie.

Quant à la voie verte proprement dite, elle sera construite au cours de l'année prochaine, pour une mise en service planifiée au premier semestre 2021. D'une longueur d'environ 1,6 kilomètre pour 3 mètres de largeur, ce nouveau tronçon reliera la gare à la zone industrielle de Planchy-Nord, important bassin d'emplois bullois.

Réaménagement et assainissement de la rue des Agges

La rue des Agges, à La Tour-de-Trême, s'apprête à subir un lifting en profondeur. Commencés le mois dernier avec la réalisation d'une piste provisoire pour la déviation du trafic pendant les différentes phases du chantier, d'importants travaux de réaménagement et d'assainissement y seront exécutés jusqu'au printemps 2021.

Il s'agit, en particulier, de remplacer les collecteurs d'évacuation des eaux en système unitaire par des collecteurs en système séparatif (eaux usées et eaux claires), en parallèle à la mise en place des conduites du réseau de chauffage à distance (CAD). Le projet comprend aussi la réfection des conduites de distribution d'eau potable, ainsi que celle des conduites d'alimentation électrique et de télécommunication. Outre la rénovation de l'éclairage public, l'espace routier sera réaménagé afin d'améliorer la qualité de l'espace public et de garantir le respect des vitesses dans le secteur. La dernière phase des travaux consistera en la construction d'un collecteur d'eaux usées pour l'assainissement du quartier de la Perrausa.

Une piste provisoire durant les travaux

En raison de l'étroitesse de la rue des Agges, il n'est pas possible de maintenir le flux de circulation durant les travaux. En fonction de l'avancement du chantier, la rue sera dès lors fermée. La piste provisoire créée entre la route de la Part-Dieu et la rue des Agges permet toutefois de garantir l'accès aux riverains. Dès la fin des travaux, la piste sera démontée et la rue des Agges sera remise en impasse.

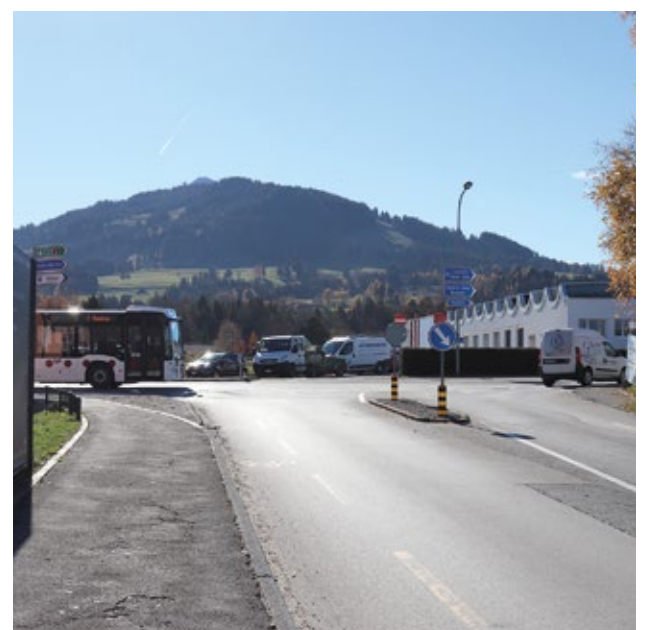
Liaison de mobilité douce Le Coude – La Pépinière

Après la nouvelle liaison intercommunale créée le printemps dernier entre le quartier de Champy, à Riaz, et la zone industrielle bulloise de Planchy, l'amélioration des liaisons de mobilité douce entre les communes périphériques et la commune-centre se poursuit. En effet, une nouvelle voie de cheminement continu réservée aux piétons et aux cyclistes reliera Morlon à Bulle, entre Le Coude et La Pépinière. Longtemps retardé pour des questions de procédure, ce projet devrait pouvoir se concrétiser. Le début des travaux, d'une durée de six mois, est prévu au printemps 2020. En parallèle à la construction de cette nouvelle liaison de mobilité douce, il sera procédé à l'assainissement de l'ancienne décharge du Coude par la réfection d'un collecteur des eaux de drainage.

Réaménagement de la route de la Pâla et de la rue de Vevey (secteur Arsenal)

Le lancement des travaux de réaménagement de cet axe d'entrée ouest de la ville est prévu au printemps 2020, sous réserve de l'avancement des procédures. D'une durée d'environ une année, ils comprennent diverses mesures, dont l'aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection de la route de la Pâla et de la rue de Vevey. Cette réalisation permettra de réguler le trafic à l'entrée de ville et de diriger la circulation de manière préférentielle vers la route de contournement H189, tout en priorisant le passage des transports publics.

Dans le même but de favoriser une meilleure gestion du trafic dans le secteur, un giratoire sera réalisé à l'intersection de la route de la Pâla et du chemin Sous-Crêt afin de permettre l'accès à la partie nord du quartier de l'Arsenal et, à long terme, à la zone industrielle de Planchy-Sud. Le projet prévoit aussi l'aménagement de mesures d'accompagnement sécurisées et confortables pour rendre plus attractifs les déplacements des cyclistes et des piétons (aménagement de bandes cyclables et de trottoirs). Une alignée d'arbres sera également plantée le long du quartier des Jardins de la Pâla.



departement.technique@bulle.ch / 026 919 18 40

"Administration

Vingt-deux ans au service de la Ville de Bulle

Fusion entre Bulle et La Tour-de-Trême, révision générale du Plan d'aménagement local, ouverture de la H189 ou mise en place du réseau de transport public Mobul: autant de défis auxquels Jean Hohl a étroitement collaboré en plus de vingt-deux ans au service de la Ville de Bulle.

«Dans vingt ans, Bulle sera plus grande et plus urbaine. Et je suis persuadé qu'elle sera toujours aussi belle.»

«Etre ingénieur de ville, c'est exaltant, car on est très proche à la fois de l'Autorité et de la réalisation des projets.»

Jean Hohl, au cœur du développement de Bulle

Ingénieur de ville depuis 1997, Jean Hohl partira en retraite anticipée à la fin janvier. A la tête du Département technique, le Bullois a vécu au plus près le développement du chef-lieu de la Gruyère. Interview.

■ Vous vous apprêtez à quitter votre fonction d'ingénieur de ville, après plus de vingt-deux ans au service de la Ville de Bulle. Votre sentiment à l'heure de tourner cette page de votre vie?

Le sentiment qui prédomine, c'est la satisfaction d'avoir participé à cette période particulièrement intense du développement de la ville, tant du point de vue de la démographie, de la construction que de la mobilité. Dans le même temps, je suis aussi content de pouvoir désormais lever le pied.

■ Qu'est-ce qui vous manquera le plus?

Sans nul doute le contact avec le personnel communal, avec qui j'ai toujours eu un immense plaisir à collaborer. Au quotidien, un ingénieur de ville est constamment sollicité par des collaborateurs pour répondre à des questions ou à diverses demandes. Mais j'insiste: tout ce qui a été réalisé, je ne l'ai pas fait seul. C'est un travail d'équipe!

■ Votre père a dirigé en son temps les anciens Services industriels de la Ville de Bulle. De votre côté, après une première partie de parcours professionnel dans le privé, vous avez rejoint le secteur public pour ne plus jamais le quitter. Les Hohl ont-ils l'intérêt pour la chose publique en eux?

Je ne représente pas à moi tout seul l'ensemble des Hohl (rires). Ceci dit, j'ai également une sœur qui est juge fédérale. Pour ma part, je suis un libéral, mais un libéral qui n'a que très peu d'intérêt pour la gestion de ses propres nécessités financières. En revanche, j'adore me battre pour la défense des intérêts d'autrui, en l'occurrence ceux d'une commune et de ses habitants. J'aime batailler avec les divers acteurs d'un projet afin que la Ville de Bulle dépense le moins d'argent possible pour la réalisation des actions qu'elle a à mener, par exemple en essayant de trouver toutes les possibilités de financement existantes, cantonales ou fédérales.

■ Il fait quoi de ses journées, un ingénieur de ville?

En étroite collaboration avec son équipe, son rôle est d'orchestrer la liaison existante entre l'Autorité et les réalisations que cette dernière a décidé. Il doit mettre de l'huile dans les rouages et faire en sorte que les projets concrétisés puissent répondre aux attentes du Conseil communal.

■ Selon vous, quelles sont les qualités pour exercer une telle fonction?

Les domaines auxquels un ingénieur de ville est confronté se spécialisent et se complexifient de plus en plus. Dès lors, ne pouvant être un spécialiste dans tous les domaines, il doit être un généraliste doté d'une solide capacité d'écoute et d'un bon esprit critique. Sur la base des propositions qui lui

sont présentées, par exemple par les mandataires d'un projet, un ingénieur de ville doit être capable de les analyser et d'en faire la synthèse, avant d'amener sur la table du Conseil communal un panel de solutions ou de variantes qui, in fine, débouchent sur un choix de l'Autorité.

■ Etre ingénieur de ville, qui plus est lorsque l'on est un enfant de Bulle comme vous, est un poste parfois exposé. Vous est-il arrivé d'en souffrir?

Certains membres de ma famille en ont davantage souffert. De mon côté, je ne voudrais pas dire que les critiques me coulent dessus comme l'eau sur les plumes d'un canard. C'est une réalité dans toutes les villes de Suisse: essayer des critiques est le lot des personnes qui traitent de circulation et de mobilité. Mais je parviens à me distancier des remarques désobligeantes de personnes méprisantes ou malhonnêtes. Sur les 24 000 habitants de Bulle, seuls une dizaine sont détestables. Ces gens-là, à force, on ne les écoute plus, on ne les entend plus, leurs propos n'ont pas d'importance. Une centaine de citoyens sont un peu compliqués, mais j'apprécie les gens qui cherchent à savoir. Tous les autres sont agréables et sympathiques.

■ A la tête du Département technique, vous avez dirigé et mené à bien de nombreux projets. Quels sont ceux dont vous êtes le plus fier?

En premier lieu la naissance de Mobul, en 2007. De la création de l'agglomération a découlé la mise en place des transports publics, ainsi que l'élaboration puis la réalisation des projets d'agglomération. Autre grande satisfaction, quand bien même ma participation a été modeste: l'introduction et le développement du chauffage à distance, devenu le plus grand de Suisse romande en une dizaine d'années. Sinon, difficile d'évoquer un projet plus qu'un autre. Depuis mon entrée en fonction à la Ville de Bulle, 223 crédits d'investissement ont été octroyés par le Conseil général pour des projets de toutes sortes auxquels j'ai peu ou prou participé, totalisant plus de 200 millions de travaux.

■ A l'inverse, avez-vous des regrets?

Aucun, ou peut-être un seul: la lenteur de la concrétisation de certains projets pour des questions de procédure. Toute réalisation d'intérêt public a forcément un impact sur des intérêts privés. Je comprends le citoyen qui s'oppose à un projet pour défendre ses intérêts. Mais parfois, l'opposition vire à l'entêtement, ce qui ne fait que freiner une réalisation qui de toute façon verra le jour. Dans de tels cas, en fin de procédure, la personne est déçue, voire mécontente, alors qu'elle aurait pu l'éviter en faisant dès le début la part des choses et en négociant avec l'Autorité.

Deux nouveaux chefs aux Départements technique et urbanisme

Pour succéder à Jean Hohl, bientôt à la retraite (lire ci-dessus), le Conseil communal a privilégié la voie interne. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre dernier, Cédric Jungo est à la tête du Département technique, alors qu'Alexandre Malacorda a pris celle du Département urbanisme.

Cédric Jungo

Ingénieur HES en géomatique, Cédric Jungo est entré au service de la Ville de Bulle en 2006 en qualité de chef du Service génie civil, travaux et circulation (renommé entretiens Service mobilité et travaux) et d'adjoint de l'ingénieur de ville Jean Hohl. Auparavant, ce Gruérien de 45 ans



■ Comment voyez-vous Bulle dans vingt ans?

Bulle sera plus grande et plus urbaine. Et je suis persuadé qu'elle sera toujours aussi belle, car la Ville de Bulle a mis en place des processus et des mesures concrètes propres à accompagner et à assurer la qualité de son développement. Cela étant, celui qui estime que Bulle devient trop urbaine peut aller vivre à la campagne. Toutefois, il ne bénéficierait alors plus de l'offre foisonnante et de proximité que propose une ville en termes de culture, de sport, de loisirs, de transports ou de mobilité. Bulle continuera également de se développer en faveur de ses habitants, par exemple en réduisant le trafic individuel motorisé de transit au centre-ville. Actuellement, la moitié des véhicules qui circulent sur la Grand-Rue ne s'y arrêtent pas!

■ Depuis le 1^{er} octobre dernier, la commune a deux nouveaux chefs à la tête de son Département technique et de son Département urbanisme (voir ci-dessus). Comment voyez-vous cette succession?

Très bien, dans la mesure où ce sont deux personnes dont les compétences et la manière d'appréhender les choses se complètent. Et s'ils parviennent à se ménager un peu de temps pour réfléchir au développement futur de la ville, celle-ci en profitera d'autant plus!

né à Epagny a œuvré une dizaine d'années dans le domaine autoroutier. Dans un premier temps, il a travaillé comme indépendant sur les chantiers de construction de l'autoroute A1, avant de rejoindre le Service des autoroutes du canton de Fribourg, d'abord au secteur topographie, puis comme responsable du domaine route.

Alexandre Malacorda

Agé de 39 ans et né à Genève, Alexandre Malacorda est entré au service de la Ville de Bulle en juin 2018 en qualité de chef du Service aménagement. Parallèlement à l'obtention d'un master en géographie, le nouveau chef du Département urbanisme du chef-lieu gruérien s'est spécialisé en urbanisme et en aménagement du territoire à l'Université libre de Bruxelles. En 2008, il est nommé responsable de projet auprès du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité de la ville de Genève, avant de devenir trois ans plus tard urbaniste et chef de projet au Service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie à la commune de Meyrin.

"Jeunesse

Des droits en tous genres

A l'occasion de «L'écho des droits de l'enfant», les élèves de 6, 7 et 8H du cercle scolaire Bulle-Morlon ont participé à un rallye ludique et éducatif. Huit postes ont mis en lumière les droits de l'enfant à une information adaptée, à la non-discrimination, à la protection contre les mauvais traitements, aux loisirs, à l'identité, à la liberté d'expression, à la santé et au fair-play dans le sport.



Le vélo, de 9 à 99 ans

La Ville de Bulle poursuit le déploiement de son plan d'action vélo. Pour les jeunes apprentis cyclistes, un jardin de circulation a été aménagé dans la cour de l'école primaire de la Condémine. Les résidents du Foyer de Bouleyres, quant à eux, ont pu redécouvrir leur ville au gré de balades dans un vélo-taxi.

«L'écho des droits de l'enfant»

A l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle a mis sur pied le projet «L'écho des droits de l'enfant». Cet événement, qui a réuni près de 400 élèves du cercle scolaire Bulle-Morlon, avait pour objectifs la sensibilisation aux droits de l'enfant et la promotion des valeurs citoyennes.



Avez-vous entendu, le 27 septembre dernier en ville de Bulle, la voix d'enfants? Mis sur pied par le Service de la jeunesse de la commune, le projet «L'écho des droits de l'enfant» a fait résonner leurs envies, leurs rêves et leurs droits via des haut-parleurs placés dans le centre-ville. Un rallye ludique et éducatif a mis en lumière le fait que les enfants ont des choses à dire, parfois de manière assez franche. Ainsi, une élève de 7H a déclaré à cette radio d'un jour: «Même si on n'est pas au même stade que les adultes, on a le droit de s'exprimer, j'espère que toute la ville l'entend! Aujourd'hui, on parle pour tout Bulle.» Voilà les passants avertis!

LEUR COUR D'ÉCOLE IDÉALE À DÉCOUVRIR AU CENTRANIM

Avant l'événement, les enfants ont eu la tâche d'élaborer, en classe, une carte postale sur laquelle ils pouvaient dessiner leur cour d'école idéale et décrire ce qu'ils aimeraient y vivre durant les temps de récréation. Ces dessins serviront à alimenter les réflexions que mène actuellement la Ville de Bulle à propos de ses cours d'école. Les 20 classes inscrites se sont réunies en fin de matinée sur la place du Marché pour mettre leurs dessins dans des urnes prévues à cet effet et chanter tous ensemble un chant également préparé à l'école. Une exposition donne la possibilité aux Bullois d'apprécier

les petits chefs-d'œuvre des élèves au Service de la jeunesse, à la rue du Marché 16. L'exposition revient également en images sur les temps forts du projet (à découvrir jusqu'au 20 décembre, du mercredi au vendredi, de 16 h à 18h).

Les droits de l'enfant doivent être la préoccupation de toutes les politiques publiques, c'est pourquoi de nombreux acteurs communaux se sont impliqués dans le projet. L'animation socioculturelle, les travailleurs sociaux hors murs, la déléguée à l'intégration, le coordinateur des sports, la bibliothèque, des agents sympas, l'infirmière scolaire et la police ont animé différents stands traitant tous d'un droit de l'enfant qui leur est proche.

Ainsi, huit postes ont été organisés autour des droits de l'enfant à une information adaptée, à la non-discrimination, à la protection contre les mauvais traitements, aux loisirs, à l'identité, à la liberté d'expression, à la santé et au fair-play dans le sport. Dans un petit discours, Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale en charge de la jeunesse, a déclaré aux enfants: «Pour que les droits de l'enfant soient appliqués dans les familles, à l'école et dans votre quartier, il faut que tout le monde les connaisse, en particulier vous!» Eh oui, il faut bien savoir que l'on a des droits pour les faire respecter!

La petite reine pour tous

Mobilité douce

En juin, les élèves du cycle d'orientation et du collège ont pu profiter des cours Ados à vélo et du Défi vélo (Le bulletin de juin 2019). Les plus jeunes et les seniors n'ont pas été oubliés. Deux mesures leur ont été proposées à la rentrée: la création d'un jardin de circulation et des balades dans un vélo-taxi.



Pour les plus jeunes, un jardin de circulation a été créé devant l'école de la Condémine. Grâce au marquage de quelques éléments routiers dans un lieu protégé, les enfants peuvent exercer en toute sécurité leur conduite à vélo et apprendre à circuler dans un giratoire ou accorder la priorité de droite. Ce jardin de circulation permet de s'entraîner en s'amusant et complète les cours d'éducation routière donnés par la Police cantonale et les cours de conduite de Pro velo. L'aménagement est ouvert au public en dehors des horaires scolaires.



Le plan d'action vélo s'adresse aussi aux aînés! Durant le mois de septembre, un vélo-taxi a été mis à disposition du Foyer de Bouleyres pour emmener les résidents en balade. Les cheveux au vent et sans effort, les seniors ont pu redécouvrir leur ville tout en douceur. L'action a conquis tant les résidents que le personnel du foyer. Le vélo est décidément un moyen de transport qui s'adapte à tous!



"Bulle verte"

Des panneaux solaires pour votre toiture?

Votre toiture peut-elle accueillir des panneaux solaires? Le cadastre solaire en ligne vous donne plus d'informations à l'adresse www.gruyere-energie.ch/cadastre-solaire.



Programme Bâtiments

Remplacer son installation de chauffage et bénéficier de subventions: c'est ce que propose le Programme Bâtiments. Pompe à chaleur, chauffage à distance ou encore panneaux solaires thermiques, les alternatives aux anciens systèmes sont nombreuses. Pour en savoir plus: www.leprogrammebatiments-fr.ch.

Energie renouvelable: Le solaire photovoltaïque gagne encore du terrain à Bulle

Anecdotique il y a encore quelques années, l'énergie solaire poursuit sa forte expansion en ville de Bulle, aussi bien sur les bâtiments publics que privés. Etat des lieux d'une production énergétique en pleine croissance.

Activement engagée dans la transition énergétique, la Ville de Bulle renforce régulièrement sa production d'énergies renouvelables en équipant notamment ses nouveaux bâtiments de panneaux photovoltaïques. Dernières installations en fonction, les toitures de la salle de gymnastique de la Vudalla et de l'école de Dardens ajoutent une puissance de 80 kW aux 130 kW déjà existants sur

les écoles primaires Tourmaline et de la Condémine. Avec leurs 1290 m² de surfaces solaires, ces bâtiments communaux produisent une quantité d'énergie équivalente aux besoins d'une cinquantaine de ménages. Une contribution déjà intéressante dans l'atteinte des objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

FORT INTÉRÊT DE LA PART DU PRIVÉ

Entreprises et particuliers montrent également leur intérêt pour l'énergie solaire: 191 installations sont actuellement en service sur l'ensemble du territoire bullois et tourrain, contre 50 en 2015. Exemple parlant de cette tendance, l'année 2019 a vu la mise en service d'une importante installation sur le toit du Centre de tennis de Bulle. Au total, 1860 m² de surfaces solaires et

1135 modules couvriront environ 60% des besoins en énergie du bâtiment. Le surplus de production permettra pour sa part d'alimenter plus de soixante ménages. Un projet énergétiquement exemplaire.

ET POUR L'AVENIR?

La production solaire photovoltaïque, publique et privée confondues, couvre aujourd'hui près de 5% des besoins en énergie de la ville; celle-ci devra se monter à 17% d'ici à 2035 pour satisfaire les objectifs initiés par la Stratégie 2050 de la Confédération. Pour y parvenir, le programme d'encouragement national Pronovo propose conseils et subventions aux particuliers intéressés par la pose de ce type de panneaux. Batteries de stockage ou systèmes de monitoring rendent cette technologie encore plus efficace et attractive.

Gérer à distance le confort de sa résidence secondaire

La Suisse compte actuellement près de 700 000 résidences secondaires dont la plupart sont chauffées hors des périodes d'occupation. Une situation qui génère coûts et consommation d'énergie superflus pour les propriétaires. L'Office fédéral de l'énergie et son programme national SuisseEnergie souhaitent remédier à ce problème en encourageant la gestion à distance des systèmes de chauffage via la campagne MakeHeatSimple.

Lancée cette année, la campagne MakeHeatSimple est menée en partenariat avec plusieurs cantons dont Fribourg et se décline sous la forme d'une plateforme d'information disponible à l'adresse www.makeheatsimple.ch. Conseils techniques et calculateurs d'économies sont à disposition des personnes intéressées par la pose de commandes à distance.

D'IMPORTANTES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Selon SuisseEnergie, les économies d'énergie réalisées grâce à l'installation de commandes à distance peuvent aller jusqu'à



60% en fonction du nombre de jours d'absence, de la température choisie ou du type d'isolation. Il est possible de réduire sa consommation en diminuant son chauffage même pour une semaine d'absence. Une température agréable peut être retrouvée en l'espace de quelques heures seulement.

COMPATIBLE AVEC TOUT SYSTÈME

D'un point de vue technique, tous les types de chauffage peuvent être équipés de commandes à distance. Le budget d'installation de ce système va de 500 à 2500 francs selon le produit. Plus de 2000 GWh pourraient être économisés annuellement en Suisse par l'utilisation de cette technologie.

Infos
www.makeheatsimple.ch
ou auprès de votre installateur

Le Centre de tennis de Bulle et ses 1135 modules solaires en construction cet automne. ©15Prod



Remplacer son installation de chauffage et bénéficier de subventions

Le Programme Bâtiments

La saison froide est arrivée, l'occasion de s'intéresser à son mode de chauffage et, pourquoi pas, de le moderniser?

Dans ce contexte, le canton de Fribourg encourage activement le remplacement des chauffages à mazout, à gaz et électriques par des systèmes plus écologiques grâce aux subventions proposées par le Programme Bâtiments, mis sur pied en collaboration avec la Confédération depuis 2017. Pompe à chaleur, chauffage à distance ou encore panneaux so-

laires thermiques, les alternatives aux anciens systèmes sont nombreuses.

En optant pour un système de chauffage écologique, les propriétaires réduisent non seulement l'impact de leurs bâtiments sur l'environnement et leurs factures, mais évitent également une perte de valeur de leur bien et réduisent leur dépendance aux énergies fossiles. De plus, cette opération peut être fiscalement déduite.

Infos
www.leprogrammebatiments-fr.ch

"Actualités

Jardiniers solidaires

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. Avec son équipe de jardiniers, la Ville de Bulle participe à l'action de sensibilisation et de solidarité «1 Tulipe pour la VIE» de l'association L'aiMant Rose. Plantées cet automne, des tulipes roses et blanches embelliront la place Saint-Denis à la belle saison.

Chargeurs solaires à prix réduit

Dans le cadre de l'energyday19 – la journée nationale des économies d'électricité domestique – la Cité de l'énergie de Bulle propose à ses habitants des chargeurs solaires avec 15% de rabais et livraison gratuite sur une boutique en ligne. Objectif: encourager les énergies renouvelables et faciliter l'accès à l'énergie solaire pour sa population.

Festival des soupes

Les fêtes de fin d'année apparaissent plus que jamais comme une période où la solitude et l'isolement sont plus fortement ressentis. Afin d'offrir des moments de partage et de convivialité, le Festival des soupes investira pour la troisième année les Halles bulloises, **du 12 au 15 décembre**.

10

10

10

Communication

Abonnez-vous aux notifications des actualités communales

Le site internet de la Ville de Bulle a fait peau neuve cet été afin de mieux répondre à vos besoins et à vos attentes. Plus moderne, plus accessible et responsive, la plateforme propose également de nouvelles fonctionnalités comme l'abonnement aux actualités communales.

Après son lancement sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn, la Ville de Bulle poursuit sa digitalisation avec la mise en ligne de son nouveau site internet en juillet 2019. L'ancienne plateforme, qui datait de 2011, avait besoin d'un lifting graphique et ergonomique.

Moderne, épuré, intuitif et faisant la part belle aux images, le site www.bulle.ch présente une navigation simplifiée, basée sur des thématiques liées à la vie de la commune. Autre amélioration indispensable, le site web de la Ville de Bulle est désormais responsive, c'est-à-dire qu'il s'adapte tant aux ordinateurs fixes qu'aux écrans de téléphones portables et de tablettes.

Un service virtuel pour vous informer en direct

Parmi les nouveautés du site internet de la Ville de Bulle, la plateforme offre désormais la possibilité de s'abonner virtuellement aux actualités communales publiées (actualités générales ou politiques, communiqués de presse). Concrètement, lors de l'ajout d'une actualité, vous recevrez automatiquement l'information principale sur votre boîte mail et vous pourrez accéder en un clic à la page du site concernée pour davantage



de détails. En vous abonnant spécifiquement aux informations qui vous intéressent, vous recevrez uniquement du contenu concordant à vos besoins.

Le monde du web évolue très rapidement, c'est pourquoi le site internet de la commune est amené à évoluer régulièrement afin de toujours correspondre aux attentes des internautes.

De plus en plus nombreux!

Lancée il y a deux ans, la page Facebook de la Ville de Bulle progresse et se nourrit chaque jour en fonction de l'actualité et de vos interactions. L'administration est heureuse de pouvoir partager la vie quotidienne du chef-lieu avec plus de 3100 abonnés. N'hésitez pas à partager, aimer et

commenter, ainsi la commune pourra vous donner des informations plus pertinentes selon vos besoins.

Infos

<https://www.bulle.ch/mesabonnements>

VILLE DE
BULLE

Marché

Le marché du samedi s'installera à la rue de la Promenade dès janvier 2020

Dès le 11 janvier, le marché hebdomadaire du samedi sera déplacé de la place Saint-Denis à la rue de la Promenade. Comme depuis son lancement, il y a deux ans, ce marché est dédié aux produits de bouche.

En avril 2018, la Ville de Bulle soutenait la création d'un marché hebdomadaire du samedi, en complément à celui du jeudi. Installé depuis ses débuts sur la place Saint-Denis, le marché du samedi matin prendra ses quartiers dès le 11 janvier prochain à la rue de la Promenade. Souhaité par les exposants, ce déplacement permettra également de renforcer l'attractivité du centre historique de la cité.

L'horaire de ce marché qui fait la part belle aux produits de bouche et de proximité demeure inchangé, soit de 8 h à 13 h.



Espaces verts

1 Tulipe pour la VIE, pour une commune solidaire et fleurie

En octobre, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, des communes de Suisse se sont mobilisées pour planter des centaines de milliers de bulbes de vie. Avec son équipe de jardiniers, la Ville de Bulle prend part à cette action de solidarité nationale.



En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. Une femme sur huit en est victime. La Ville de Bulle a décidé de prendre part à la campagne de sensibilisation et de solidarité «1 Tulipe pour la VIE» de L'aiMant Rose. Cette association a pour but de promouvoir et d'encourager la prévention du cancer du sein et son dépistage précoce.

La plantation des bulbes

Ce sont 402 communes, soit 40% de la population en Suisse, qui ont planté cet automne les bulbes des tulipes qui fleuriront de tout leur éclat au printemps prochain. Les jardiniers de la Ville de Bulle ont planté sur la place Saint-Denis les parterres de fleurs qui embelliront notre ville à la belle saison. Les citoyens ont été invités à participer à cette première phase afin de montrer leur solidarité au projet. Vous pouvez retrouver les photos de notre action en ville de Bulle sur le site de l'association L'aiMant Rose (voir ci-dessous).

La place Saint-Denis en rose et blanc au printemps 2020

Massifs et plates-bandes de tulipes roses et blanches orneront la place Saint-Denis au printemps 2020. Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à la renaissance et à la vitalité de la nature. La couleur rose, elle, représente la lutte internationale contre le cancer du sein. Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches, tout en sensibilisant la population à cette problématique.

Nous vous invitons à prendre quelques belles photos des massifs durant les mois d'avril et de mai prochains afin de montrer votre soutien au projet. Vous pouvez nous transmettre vos images à l'adresse secretariat@bulle.ch. Elles seront publiées pour la dernière phase de l'action «1 Tulipe pour la VIE».

Infos
www.laimantrose.ch

Intégration

Du 12 au 15 décembre: Festival des soupes

Transformées en lieu de rencontre pour toutes les couches de la population, à commencer par les personnes seules ou défavorisées, les Halles bulloises accueillent pour la troisième année le Festival des soupes, du 12 au 15 décembre. Cette action citoyenne entend favoriser le «mieux vivre ensemble» dans un esprit de partage et de solidarité pendant la période de l'Avent.

Chaque soir de 17 h 30 à 22 h, sous les Halles à Bulle, une soupe (gratuite) sera préparée et servie par des bénévoles et des associations. L'association Afri Bulle, la Fondation Clos Fleuri, l'Unité pastorale Notre-Dame de Compassion et les agents Bulle Sympa se sont d'ores et déjà annoncés. Organisatrice de la manifestation, l'Association Festival des soupes est encore à la recherche de bénévoles. Axées sur l'échange, le partage et la convivialité, ces soirées seront égayées par des animations musicales. Un espace pour les enfants sera également aménagé.

Infos
Page Facebook «Festival des soupes Bulle»
Contact bénévolat
festivalsoupebulle@bluewin.ch

29 mai 2020: Fête des voisins

La Fête des voisins? Le temps d'une soirée, l'occasion de se rencontrer dans la bonne humeur, la convivialité et le partage afin de rompre l'anonymat et l'isolement et de vivre son quartier autrement! La Ville de Bulle invite tous les habitants qui souhaitent organiser leur fête de quartier à l'enseigne de la Fête des voisins à réserver la date du 29 mai 2020. De plus amples informations seront communiquées dans le courant du printemps.

Energie

Des chargeurs solaires à prix réduit

Dans le cadre de l'energyday19 – la journée nationale des économies d'électricité domestique – la Cité de l'énergie de Bulle propose à ses habitants des chargeurs solaires avec 15% de rabais et livraison gratuite sur une boutique en ligne.

Les batteries externes traditionnelles pour recharger les téléphones portables, les tablettes, les enceintes portables ou tout autre appareil électronique sont généralement vides quand on en a besoin. La solution: des chargeurs avec cellules photovoltaïques intégrées qui se chargent à la lumière du soleil. Gratuit et totalement autonome. Ces chargeurs sont parfaits pour les déplacements, mais aussi à la maison. La Cité de l'énergie de Bulle veut encourager les énergies

renouvelables et faciliter l'accès à l'énergie solaire pour sa population. Les habitants intéressés peuvent sélectionner un chargeur solaire sur le site www.conrad.ch (taper «chargeurs solaires» dans la barre de recherche).

Action jusqu'à fin 2019
Avec le code promotionnel «Energistadt19», vous obtenez un rabais de 15% et la livraison gratuite à domicile. Initiée début octobre, l'action est valable jusqu'à la fin de l'année 2019. La publication et l'usage commercial du code de promotion ne sont pas autorisés.

Avec un chargeur solaire, les accus peuvent être rechargés n'importe où, indépendamment du secteur. Il suffit de l'orienter vers le soleil et d'alimenter les batteries avec une énergie respectueuse de l'environnement. Votre téléphone portable sera vite rechargé. Chaque modèle a des caractéristiques propres. Choisissez l'appareil qui correspond le mieux à vos besoins. Et surtout, ne l'oubliez pas dans un tiroir!

Animation

Du 19 au 22 décembre: Marché de Noël des artisans

C'est une tradition durant la période de Noël: pour la 29^e année, le Marché des artisans de Bulle prendra ses quartiers sous les Halles, du 19 au 22 décembre. L'occasion pour les Bullois et les gens de passage de découvrir les créations d'artisans locaux passionnés.

Jeudi - vendredi	13 h 30 - 21 h
Samedi	10 h - 21 h
Dimanche	10 h - 18 h

Infos
www.marche-noel-artisans-bulle.ch



Citoyenneté

25 janvier 2020: matinée d'accueil des nouveaux habitants

Le Conseil communal souhaitera officiellement la bienvenue aux personnes qui se sont installées à Bulle au cours des douze derniers mois lors de la traditionnelle matinée d'accueil des nouveaux habitants. Le samedi 25 janvier 2020, les invités sont conviés dans la grande salle de l'Hôtel de Ville pour y rencontrer les Autorités et s'informer directement auprès des Services communaux.

Prix jeunesse et famille

Les Tréteaux de Chalamala récompensés

Sur proposition de la Commission jeunesse et famille, le Conseil communal de la Ville de Bulle a attribué le Prix jeunesse et famille 2019 aux Tréteaux de Chalamala pour leur projet «Pérennité de la Saint-Nicolas à Bulle – Projet de création d'un nouveau char». La récompense de 1000 francs sera remise lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants, le 25 janvier prochain.

Depuis trois quarts de siècle, la troupe de théâtre amateur des Tréteaux de Chalamala perpétue dans le chef-lieu gruérien cette belle tradition qu'est la Saint-Nicolas avec son cortège aux flambeaux et ses saynètes, sans oublier les visites de l'évêque de Myre dans les familles et les homes. Afin d'enrichir l'édition 2020, les Tréteaux de Chalamala et leur Compagnie de Saint-Nicolas projettent de créer un nouveau char et de mettre sur pied des spectacles de contes donnés dans les douves du château.

L'objectif du Prix jeunesse et famille est de récompenser et de valoriser l'engagement ou l'émergence d'un projet futur en faveur des générations jeunes ou moins jeunes qui viennent d'ici ou d'ailleurs. Ce prix, remis pour la quatrième année, s'adresse aux associations et individus basés sur le territoire communal. Les associations ou personnes peuvent présenter une de leurs activités ou un projet qu'elles souhaitent concrétiser et ayant un impact positif sur l'environnement en faveur de la jeunesse et de la famille.

Rencontre

19 décembre: «T'es en gare»

Pendant la période de l'Avent, le hall de la gare TPF de Bulle sera à nouveau animé par le «T'es en gare», le jeudi 19 décembre 2019, de 17 h à 19 h. Fruit d'une collaboration entre les jeunes de la gare, les travailleurs sociaux hors murs de la Ville de Bulle, Bulle Sympa, les TPF et la Police cantonale, «T'es en gare» a pour but de créer un moment convivial et chaleureux dans ce lieu de passage, avec une table garnie de friandises et de thé de Noël offerts aux passants du moment...



Culture

Les Midis de Sainte-Croix de retour en février

Après trois premiers concerts cet automne, les Midis de Sainte-Croix se poursuivent ces prochains mois avec trois nouvelles prestations de musique classique à savourer durant la pause de midi.

Le 7 février, le chant et le piano s'accorderont pour offrir un concert tout en harmonie avec Haïda Housseini et François Geiger. Le rendez-vous du 3 avril sera dédié à la famille des flûtes à bec et au piano, avec Muriel Rochat Rienth et Françoise Murith. Enfin, pour clore cette deuxième saison des Midis de Sainte-Croix, Nathalie Jean-dupeux et Sylvain Tissot présenteront des duos clarinette et accordéon. Pour chaque concert au programme, des élèves (avancés) du conservatoire seront de la partie, dans des formations diverses.

Les Midis de Sainte-Croix sont le fruit d'une collaboration entre la succursale bulloise du Conservatoire de Fribourg et le Service de la culture de la Ville de Bulle. L'ensemble des concerts sont gratuits (rémunération des artistes au chapeau).

Infos

Lieu et horaire pour les trois concerts:
Chapelle du bâtiment de Sainte-Croix
Rue du Marché 10, à Bulle
12 h 30 - 13 h 15
www.bulledeculture.ch

Le Chœur de May à l'honneur

Le Prix 2019 de la Chorale de Bulle a été décerné au Chœur de May. Fondé en 1998 et composé d'une vingtaine de chanteuses et chanteurs de la région, l'ensemble est spécialisé dans les chants sacrés.

La Ville de Bulle a attribué le Prix 2019 de la Chorale de Bulle, d'une valeur de 1000 francs, au Chœur de May. Le chœur a vu le jour en mai 1998 sous l'impulsion de son directeur, Nicolas Wyssmueller. L'ensemble musical est formé de vingt chanteuses et chanteurs qui englobent à eux seuls les quatre tessitures vocales. Le Chœur de May est spécialisé dans les chants sacrés. Son répertoire s'étend du Moyen Âge à la période contemporaine en passant par la Renaissance, le romantisme et les trésors du chant grégorien. Des compositions profanes provenant des chants populaires élargissent également son répertoire.

L'ensemble explore la musique sacrée du Moyen Âge à nos jours, avec une prédilection pour les compositeurs et les œuvres méconnues. L'objectif du Chœur de May est de faire vibrer son public au son des mélodies mystérieuses. Les prochains rendez-vous musicaux se dérouleront en février et en avril 2020. Le Chœur de May présentera la Messe à double chœur de Frank Martin, avec les ensembles De Musica et Orlando, sous la direction de Laurent Gendre.

Expositions

Jusqu'au 27 mars 2020

Exposition

Daniel Savary Etat des lieux

Comment transcrire une émotion en posant de la matière colorée sur un support? Dans cette époque où l'image est de plus en plus dématérialisée, Daniel Savary vient réaffirmer la magie de la peinture. Ses images sont le reflet de son étonnement devant le mystère de l'existence des choses. Si elles chantent la beauté du monde, elles traduisent aussi les inquiétudes de notre temps. Ses paysages silencieux et ses intérieurs désertés sont des supports à la contemplation.



Musée gruérien



Jusqu'au 5 janvier 2020

Exposition

Papas en Suisse

Superpapas, appartements soignés, sorties idylliques et enfants heureux. Est-ce la réalité de la paternité? Auteur de la série documentaire Swedish Dads, le photographe suédois Johan Båvman présente la vie quotidienne en Suisse de 13 pères qui s'occupent activement de leurs enfants.

Accès libre aux heures d'ouverture du Musée et de la Bibliothèque de Bulle.

Infos

<https://musee-gruerien.ch>
<https://twitter.com/gruerien>
<https://www.facebook.com/MuseeGruerien>



"Seniors

Des questions concernant votre feuille d'impôts?

Amis seniors, vous avez des questions concernant votre feuille d'impôts? Collaborateurs retraités du Service des impôts de la Ville de Bulle, Jean-Pierre Racca et Claude Pythoud viendront y répondre les mardis 28 janvier, 18 février et 3 mars 2020 de 14 h à 16 h, à la salle de musique de la Résidence du Marché (rue du Marché 10, à Bulle).

Jeu: découvrez le lieu de la photo mystère

Découvrez le lieu de la photo mystère au bas de cette page et gagnez un prix de 50 francs. La dernière photo mystère (Le bulletin N° 33, juin 2019) était celle du parc du Vieux-Comté (aussi appelé parc Saint-Paul), à Bulle.



Questionnaire aux seniors: 1900 mercis!

Avec un taux de réponse de plus de 42%, le questionnaire envoyé aux habitants de la commune âgés de 60 ans et plus a rencontré un succès inespéré. Les nombreuses données récoltées permettront à la Ville de Bulle d'avoir une vision complète des besoins et des attentes de ses seniors.

L'été dernier, l'ensemble des habitants de Bulle et de La Tour-de-Trême âgés de 60 ans et plus, soit 4431 seniors, ont reçu un questionnaire visant à évaluer leurs besoins et leurs attentes (Le bulletin N° 33, juin 2019). Au terme du délai de retour, fin septembre, pas moins de 1900 questionnaires dûment remplis ont été retournés à l'Administration communale, soit un taux de réponse de plus de 42%! Amis seniors, la Ville de Bulle vous adresse un immense merci: vos témoignages sont précieux!

La suite? Le regroupement et l'analyse des nombreuses données récoltées – toutes traitées de manière anonyme – prendra un certain temps (lire aussi l'interview en page 2). Les réponses serviront à dresser un diagnostic de la situation et à évaluer les besoins spécifiques des personnes âgées sur le territoire communal.

Dans une seconde phase, la Ville de Bulle établira un plan de mesures à déployer en faveur des seniors, sur la base des résultats de ce diagnostic, mais aussi du recensement des prestations existantes. Un point de situation sur l'élaboration du concept communal en faveur des seniors sera effectué dans notre prochain bulletin de juin 2020.

Infos

Administration communale, M^{me} Mireille Niquille, déléguée seniors
Grand-Rue 7, 1630 Bulle
mireille.niquille@bulle.ch / 026 919 18 64
(lundi à mercredi, de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30)

Activités pour les 60 ans et plus

Les informations sur les activités pour les 60 ans et plus sont affichées au pilier public, disponibles auprès de la réception de l'Hôtel de Ville et également publiées sur le site internet de la Ville de Bulle, sous l'onglet consacré aux seniors (www.bulle.ch/seniors).

A LA DÉCOUVERTE DE LA PHILATÉLIE

Quand? Les mardis 14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 10 et 24 mars de 14 h à 15 h 30. **Où?** Local du club, CO de La Tour-de-Trême, route de la Ronclina 2. **Organisateur:** Club philatélique de Bulle. **Renseignements:** 079 599 21 18. Animation gratuite.

PARTIES D'ÉCHECS

Quand? Tous les mercredis de 14 h à 16 h, dès le 8 janvier. **Où?** Salle de conférences de la Résidence du Marché (bâtiment Sainte-Croix, rue du Marché 10, à Bulle). **Organisateur:** Club d'échecs de Bulle. **Renseignements:** 079 667 02 84. Animation gratuite.

PARTIES DE JASS

Quand? Les mercredis 18 décembre, 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 4 mars à 14 h. **Où?** Restaurant de la Résidence du Marché, rue du Marché 10, à Bulle. **Organisatrice:** Liliane Remy. **Renseignements:** 079 296 13 92. **Contribution:** 4 francs (avec boisson et goûter).

ANIMATIONS À LA RÉSIDENCE DU MARCHÉ

Quand? Tous les jeudis à 14 h 30 (bricolage, jass, cuisine, film, etc.). **Où?** Résidence du Marché, rue du Marché 10, à Bulle. **Organisateur:** Résidence du Marché. **Renseignements:** 026 552 50 70. Animation gratuite.

CAFÉ PARTAGE

Quand? Tous les lundis entre 14 h et 17 h. **Où?** Les Halles (1^{er} étage), à Bulle. **Organisateur:** Unité pastorale Notre-Dame de Compassion (www.upcompassion.ch). **Renseignements:** 026 919 61 00. Entrée libre.

TENNIS DE TABLE

Quand? Tous les mercredis de 9 h 15 à 10 h 45. **Où?** Centre de tennis de Bulle. **Organisateur:** Club de tennis de table de Bulle. **Renseignements:** 077 425 71 43 (Michel Kolly). **Contribution:** 15 francs par séance.

LA PRESSE, ÇA VOUS INTÉRESSE?

Quoi? Débattre de l'actualité autour d'un café. **Quand?** Tous les mardis de 10 h à 11 h. **Où?** Restaurant Le Gare à Toi, rue de la Lécheretta 1, à Bulle. **Organisateur:** Restaurant Le Gare à Toi. Animation gratuite.



Le saviez-vous?



La Chia en famille cet hiver

A proximité du centre de Bulle, la petite station familiale de La Chia offre une magnifique vue sur les Préalpes. Avec deux téléskis, dont un prévu pour les enfants, et deux pistes faciles, le lieu est idéal pour y apprendre le ski ou le snowboard. Les 20 km de sentiers raquettes balisés promettent de belles randonnées aux passionnés de balades hivernales. De plus, les parkings sont situés à proximité des installations. En savoir plus sur le site www.la-gruyere.ch (tapez La Chia dans la barre de recherche).

Junior coach FriTime

Le Service de la jeunesse et le Service des sports de la Ville de Bulle proposent aux jeunes de plus de 15 ans, qui souhaitent partager leur motivation et leur savoir, de devenir Junior coach dans le cadre des activités FriTime. Etre Junior coach permet aux jeunes sportifs de prendre des responsabilités dans le projet, d'acquérir de nouvelles compétences et de gagner un peu d'argent! **Pour plus de renseignements: 026 913 86 44.**

Concours

Photo mystère du Bulletin

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié.

Le gagnant ou la gagnante sera averti(e) personnellement. Prix: 50 francs.

M. Antonio Franja, à Bulle, a gagné le concours de la dernière édition après tirage au sort. Il s'agissait du parc du Vieux-Comté (aussi appelé parc Saint-Paul), à Bulle.

Envoyez le talon-réponse rempli à:
Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
bulletin@bulle.ch

Nom/prénom:

Adresse:

Réponse:

